



# Lettre n° 8

Groupe CGT au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional Rhône Alpes

Le CESER est consulté sur les stratégies régionales en matière économique (SRDEI) et en matière d'enseignement supérieur et de recherche (SRESRI) qui programment l'action du Conseil Régional pour les 4 ans à venir. La Cgt s'est appuyée pour son avis sur la position des syndicats de l'enseignements supérieurs et notamment la motion de l'université de Lyon 1 et la déclaration unitaire.

Le CESER a décidé de rendre un avis commun sur ces deux sujets avec un « fil conducteur » l'innovation. La tonalité générale de l'avis est plutôt négative sur les orientations de la collectivité régionale.

Le CESER regrette qu'un grand nombre de ces travaux (prospective, écosystème d'innovation, ...)

n'ont pas été pris en compte ainsi que le manque de travail en commun

**Cap sur l'innovation** : le CESER regrette que ses travaux ne soient pas repris dans les deux stratégies, écosystème d'innovation innovation sociale, passeur d'innovation, financement...

**La SRDEI** : l'avis affirme la priorité à la croissance économique, il approuve l'objectif de développer l'ingénierie financière, l'aide à la transmission des entreprises, la prise en compte de l'économie sociale et solidaire. Mais il demande une plus grande prise en compte du maintien et du développement du socle industriel régional, de même pour le soutien au développement à l'international. Enfin, il estime que la politique nu-

mérique n'est pas énoncé dans le texte.

**La SRESRI** : l'avis réaffirme la priorité aux pôles d'excellence. Il regrette que la stratégie de la région ne soit pas à la recherche de « pépites d'excellence » Il approuve la stratégie internationale. Il soutient l'orientation de la Région de contribuer à une nouvelle relation entre la société et la science. Il approuve la démarche de mettre l'étudiant au cœur du dispositif tout en demandant à développer la culture entrepreneuriale des jeunes dès le secondaire, par des expériences extra-scolaires (stage, missions, bourses...) et inciter les écoles doctorales à s'ouvrir sur les milieux professionnels.

Sur la recherche, l'avis est favorable aux actions de recherche de plusieurs disciplines, tout en réaffirmant la primauté des initiatives d'excellence IDEX.

**Conclusion** : le CESER réaffirme la place centrale de l'innovation. Il rappelle les objectifs qu'il estime prioritaire

- ◆ international
- ◆ Numérique
- ◆ Mutations environnementales.

## Position de la CGT

Sur la forme : Cet avis n'a pas été travaillé en respectant la diversité des sensibilités du CESER.

Sur le fond : la Cgt n'entend pas apporter de soutien inconditionnel aux IDEX, elle conteste la mise en concurrence des universités. Cette réalité est contraire à la mise en place de réels systèmes cohérents. Déjà, les décisions d'équipement d'excellence se concentrent à 60 % sur les régions Ile de France et Rhône Alpes. Nous nous interrogeons aussi sur la position de notre CESER qui ne dit rien sur la main mise de la tutelle ministérielle et des intérêts économiques des plus grandes entreprises sur les libertés scientifiques et pédagogiques de nos universités.

Alors que les stratégies de la du Conseil Régional formulent des objectifs d'aménagement plus équilibré du territoire, l'avis du Ceser les remet en cause.

De même aucun mot n'est dit sur les équipes humaines qui contribuent à l'ensemble des projets.

Pour la Cgt, l'excellence c'est l'équilibre territorial au niveau régional et national et la cohésion sociale.

C'est pour cela que la Cgt a voté contre cet avis.

Année 2011  
n° 8

Février 2011

Ordre du jour du  
CESR du  
15 février 2011

*Avis sur les stratégies régionales 2011-2015 :*

- ◆ de développement économique et d'innovation
- ◆ De l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

14 contre CGT et FSU

1 abstention

Vote pour : CFDT, CFTC, UNSA, FO, CGC, collège patronal, collèges 3 et 4 (sauf 1 abstention)

*Tous ces documents sont accessibles sur le site du CESR Rhône Alpes*